

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Courrier de Roubaix

BUREAUX:
ROUBAIX | Téléph. 9-31
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING | Téléph. 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eue. GUILLAUME

LE PROBLÈME DU CHOMAGE DEVANT LA CHAMBRE

M. DELIGNE A EXPOSÉ LA SITUATION FAITE PAR LA CRISE AUX TRAVAILLEURS DE LA MINE

« Il faut protéger le monde des mineurs et des dockers sans nuire au consommateur français », a déclaré hier le Ministre des Travaux Publics

M. LANDRY, MINISTRE DU TRAVAIL A FAIT APPEL AU PAYS POUR CONJURER LA CRISE

Les Interpellations sur le chômage sont revenues hier matin, devant la Chambre. Dès l'ouverture de la séance, M. Duval, député de l'Eure, proteste contre le petit nombre de députés présents.

M. Monnet, député de l'Aisne, réplique puis M. Landry, ministre du Travail monte à la tribune.

Pour vaincre la crise le Ministre du Travail fait appel au Pays

M. Landry déclare d'abord qu'il faut protéger le travail au chômage et protéger le man-d'œuvre nationale contre la concurrence étrangère. Les services de son ministère s'emploient avec dévouement. Le ministre expose l'œuvre des Offices départementaux. Il rappelle que des facilités de transport ont été obtenues pour les chômeurs désireux de travailler dans une autre région, il faut établir un programme de travaux ayant un caractère exceptionnel, tel que la tranche de l'outillage national.

Après le vote de la loi, les conseils généraux, convoqués par les préfets, établiront des programmes.

ments économiques, car on crée des mécontentements dans d'autres industries. C'est ainsi que les représentants des ports font entendre de justes protestations quand on limite les importations. Le marché charbonnier a été alimenté par un tiers d'importations. Nous restons tributaires des charbons étrangers. Mais comme la consommation a diminué, nous avons dû restreindre les importations.

On a eu recours aux licences d'importation qui sont d'un maniement difficile, mais on ne pouvait élever les droits de douane sans s'exposer à des représailles.

M. Deligne rappelle les arguments des discours de MM. Ramadier, Appourchaux et Peck, pour les chômeurs totaux dans les mines, le chiffre de 21.000, cité par M. Ramadier est excessif, car certains chômeurs ont été chercher du travail ailleurs, notamment dans la culture. Des étrangers ont quitté la France. On éprouve beaucoup de difficultés à ne faire consommer que du charbon français.

Des mines, avant la crise, perdait déjà de l'argent. Les Mines françaises et sarroises produisaient en juillet 5 millions de tonnes, aujourd'hui, elle produisent 329.000 tonnes de plus.

Depuis juillet, l'allure du débit des



M. LANDRY, ministre du Travail qui a fait appel au pays pour conjurer la crise

M. Landry adresse en terminant un appel au pays : « Il y a, dit-il, des restrictions sur les dépenses, il y a de nombreux dépôts dans les caisses d'épargne. Au lieu de 2.195 millions déposés l'an passé à la même époque, 5.102 millions ont été déposés cette année.

« Pour vaincre la crise dans un tel moment, c'est un devoir pour les particuliers et les collectivités publiques de dépenser, il faut nous préserver du pessimisme qui décourage et paralyse ».

Dans le Pas-de-Calais la situation reste sérieuse

Dans le Pas-de-Calais, le chômage atteint 5 jours par mois. La situation reste sérieuse. Le jeu des licences permet d'espérer une amélioration ; dans la Loire on a diminué les jours de chômage.

M. Deligne promet d'intervenir auprès des services publics, afin que l'on consomme surtout du charbon français.

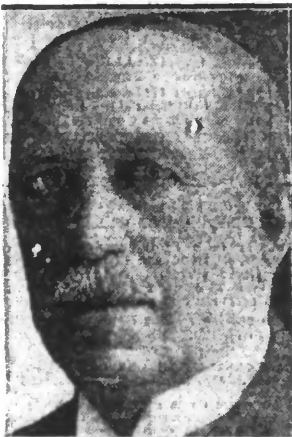
M. Ramadier demande que l'on ne néglige pas de prendre dans les mines, les mesures de sécurité.

L'exposé de M. Deligne sur la situation du chômage dans les mines

M. Deligne, ministre des Travaux publics répond ensuite à MM. Ramadier et Durafour.

Après avoir dit son regret de ne pas les voir à leur banc, il s'explique sur le chômage partiel dans les mines.

Il est difficile de corriger les évé-



M. DELIGNE, ministre des Travaux Publics qui a exposé la situation faite aux mineurs

mines françaises est très caractéristique; le régime des licences qui a ralenti les importations a eu pour résultat de maintenir et même d'élever la production française et sarroise. Il est vrai qu'il y a un stock de 100.000 tonnes. A Decazeville, le chômage était de 6 jours en octobre et de 3 jours en novembre.

La question des dettes et des réparations

LE MEMORANDUM REMIS À LA FRANCE LAISSERAIT LA PORTE OUVERTE À TOUTES LES NEGOCIATIONS

Le gouvernement britannique a fait connaître à M. de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres, son point de vue dans la question des dettes et des réparations.

De son côté, lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a remis hier matin copie de cet exposé au quai d'Orsay.

On croit savoir que le memorandum, d'une part, des crédits à court terme, investis par la cité en Allemagne ; leur situation est définie en fonction des résolutions du comité Wigglesworth.

Le texte précisait, d'autre part, que l'examen approfondi de la question ne pourra avoir lieu que quand le Comité de Haie aura terminé ses travaux.

En matière de réparations, le memorandum refait sans aucune intransigence l'exposé de la thèse britannique. De façon générale, le memorandum, dont le ton est particulièrement courtois, laisse la porte ouverte à toutes les négociations possibles, afin d'ajuster les points de vue des deux pays.

(Lire la suite en deuxième page)

M. PAUL DOUMER PRÉSIDENTA LE CONGRÈS DES A. C. LE 19 JUIN A LILLE

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Une importante délégation comprenant des parlementaires du Nord et les représentants de la Ville de Lille et de l'Union Nationale des Anciens Combattants, s'est rendue hier matin au Palais de l'Elysée, afin d'inviter le Chef de l'Etat à bien vouloir venir présider à Lille, la séance de clôture et le banquet du Congrès des Anciens Combattants, qui aura lieu le 19 juin prochain à l'Union Nationale des Combattants.

L'entrevue avait été fixée à 11 h. 40. Bien avant l'heure, les membres de la délégation se réunirent dans le Salon des Ambassadeurs.

On notait : MM. Roger Langeron, préfet du Nord, qui présentaient les délégués : Albert Mahieu, président du Conseil général ; Paul Bercz, Debierre, Daniel Vincent, Louis Davaine, de la Grange, Hayez, Poite, sénateurs ; Deligne, ministre des Travaux publics ; Bergerot, Carlier-Cassier, Couët, Debeve, Delmoite, G. des Rotours, Detalleur, Faure, Grousseau, Lierman, Millot, Nicolle, Surmont, Vincent, députés ; le docteur Arquebuse, adjoint au Maire de Lille, membre de l'U. N. C., représentant la Municipalité Lilloise ; MM. Demesmay, conseiller général du Nord ; Henry Rossier, président général de l'U. N. C. ; Aime Goudard, président du groupe départemental du Nord de l'U. N. C. ; Beaugerard, Charon, Lebecq, Boulard, Gaillet, vice-présidents, généraux de l'U. N. C. ; Taudière, Frouin, membres du bureau de l'U. N. C. ; Rouppin, secrétaire général ; Kuntz, trésorier général ; Furmande, de la généralité, vice-président ; Denoncourt et G. Hennechart, membres du Groupe départemental du Nord de l'U. N. C.

En raison du nombre imposant des personnalités venues, le Président de la République ne put les recevoir dans son cabinet de travail.

Quelques minutes avant midi, M. Paul Doumer, accompagné du général Beaumont, secrétaire général militaire de l'Elysée et d'un officier de sa maison militaire, se rendit dans le salon où l'attendaient les représentants du Nord, de la Confédération pour 1932 : M. Motta, chef du département politique et, comme vice-président, M. Schultze, chef du département de l'économie publique.

M. Motta célébra hier, son 25^e anniversaire de conseiller fédéral. C'est aussi la 4^e fois qu'il est appelé à la présidence de la Confédération. La colonie tessinnoise de Berne a organisé une grande manifestation en son honneur.

La question des dettes et des réparations

LE MEMORANDUM REMIS À LA FRANCE LAISSERAIT LA PORTE OUVERTE À TOUTES LES NEGOCIATIONS

Le gouvernement britannique a fait connaître à M. de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres, son point de vue dans la question des dettes et des réparations.

De son côté, lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a remis hier matin copie de cet exposé au quai d'Orsay.

On croit savoir que le memorandum, d'une part, des crédits à court terme, investis par la cité en Allemagne ; leur situation est définie en fonction des résolutions du comité Wigglesworth.

Le texte précisait, d'autre part, que l'examen approfondi de la question ne pourra avoir lieu que quand le Comité de Haie aura terminé ses travaux.

En matière de réparations, le memorandum refait sans aucune intransigence l'exposé de la thèse britannique. De façon générale, le memorandum, dont le ton est particulièrement courtois, laisse la porte ouverte à toutes les négociations possibles, afin d'ajuster les points de vue des deux pays.

(Lire la suite en deuxième page)

M. MOTTA RÉÉLU Président de la Suisse

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Une importante délégation comprenant des parlementaires du Nord et les représentants de la Ville de Lille et de l'Union Nationale des Anciens Combattants, s'est rendue hier matin au Palais de l'Elysée, afin d'inviter le Chef de l'Etat à bien vouloir venir présider à Lille, la séance de clôture et le banquet du Congrès des Anciens Combattants, qui aura lieu le 19 juin prochain à l'Union Nationale des Combattants.

L'entrevue avait été fixée à 11 h. 40. Bien avant l'heure, les membres de la délégation se réunirent dans le Salon des Ambassadeurs.

On notait : MM. Roger Langeron, préfet du Nord, qui présentaient les délégués : Albert Mahieu, président du Conseil général ; Paul Bercz, Debierre, Daniel Vincent, Louis Davaine, de la Grange, Hayez, Poite, sénateurs ; Deligne, ministre des Travaux publics ; Bergerot, Carlier-Cassier, Couët, Debeve, Delmoite, G. des Rotours, Detalleur, Faure, Grousseau, Lierman, Millot, Nicolle, Surmont, Vincent, députés ; le docteur Arquebuse, adjoint au Maire de Lille, membre de l'U. N. C., représentant la Municipalité Lilloise ; MM. Demesmay, conseiller général du Nord ; Henry Rossier, président général de l'U. N. C. ; Aime Goudard, président du groupe départemental du Nord de l'U. N. C. ; Beaugerard, Charon, Lebecq, Boulard, Gaillet, vice-présidents, généraux de l'U. N. C. ; Taudière, Frouin, membres du bureau de l'U. N. C. ; Rouppin, secrétaire général ; Kuntz, trésorier général ; Furmande, de la généralité, vice-président ; Denoncourt et G. Hennechart, membres du Groupe départemental du Nord de l'U. N. C.

En raison du nombre imposant des personnalités venues, le Président de la République ne put les recevoir dans son cabinet de travail.

Quelques minutes avant midi, M. Paul Doumer, accompagné du général Beaumont, secrétaire général militaire de l'Elysée et d'un officier de sa maison militaire, se rendit dans le salon où l'attendaient les représentants du Nord, de la Confédération pour 1932 : M. Motta, chef du département politique et, comme vice-président, M. Schultze, chef du département de l'économie publique.

M. Motta célébra hier, son 25^e anniversaire de conseiller fédéral. C'est aussi la 4^e fois qu'il est appelé à la présidence de la Confédération. La colonie tessinnoise de Berne a organisé une grande manifestation en son honneur.



M. MOTTA (W. W. P.)

L'Assemblée fédérale a réélu, jeudi, les sept membres du Conseil fédéral, autorité suprême du pays, pour 4 ans. Elle a nommé, comme président, de la Confédération pour 1932 : M. Motta, chef du département politique et, comme vice-président, M. Schultze, chef du département de l'économie publique.

M. Motta célébra hier, son 25^e anniversaire de conseiller fédéral. C'est aussi la 4^e fois qu'il est appelé à la présidence de la Confédération. La colonie tessinnoise de Berne a organisé une grande manifestation en son honneur.

LE PERFECTIONNEMENT DE L'OUTILLAGE NATIONAL

Le Sénat a abordé la discussion du projet de réalisation de certains travaux et de création d'une Caisse de crédit aux départements et aux communes

Le Sénat a abordé hier matin la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés le 17 décembre. Au cours de la séance, il a été discuté de certains travaux relatifs au perfectionnement de l'outillage national :

1^o A la création d'une Caisse de crédit aux départements et aux communes pour le perfectionnement de l'outillage national, départemental et communal.

2^o M. Abel Garday, rapporteur, soutient que le projet vise à remédier à la crise du chômage.

LES CREDITS AFFECTÉS À L'AGRICULTURE

M. Joseph Faure, rapporteur, pour avis de la commission de l'Agriculture, ennuie les crédits affectés à l'agriculture en indiquant leur destination : 300 millions sont prévus pour les travaux d'adduction d'eau potable ; 50 millions pour l'hydraulique agricole et le génie rural ; 300 millions pour l'électrification des campagnes ; 25 millions pour la dotation des établissements de recherches et d'enseignement agricole ; 3 millions pour l'aménagement et la protection des forêts ; 40 millions pour le désencastement des communes, etc.

Vingt millions sont destinés aux points de vente et débouchés pour les produits agricoles, mais ce crédit a été supprimé.

La commission de l'agriculture en demande un exemple, et donne l'exemple de la Caisse de crédit et de l'agriculture.

La commission avait d'abord demandé la disposition de ces articles, mais elle y renonce pour montrer sa hâte de voir l'Institut de la Caisse de crédit, les résultats des observations de M. Hirschauer, la suite de la discussion fut renvoyée à ce matin.

L'INTERPELLATION DE M. MERLIN

Au cours de l'après-midi après l'adoption de plusieurs projets de loi, vint la discussion de l'interpellation de M. Fernand Merlin, sur le déplacement arbitraire du préfet de la Loire, en août dernier, sur des nominations et des actes officiels scandaleux qui se sont produits au cours de la récente période électorale. Le débat se termina par l'adoption d'un ordre du jour pur et simple.

L'appellation de M. Marcel Plaisant, relative au captage des eaux du Val de Loire se termina par le refus par le gouvernement de l'ordre du jour de remerciement.

L'ordre du jour pur et simple proposé par MM. Mauger et Haysou et adopté par le gouvernement fut adopté par 170 voix contre 72.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ESPAGNOL EST PRÉSENTÉ DEVANT LES CORTÈS

Le nouveau gouvernement espagnol s'est présenté hier après-midi devant les Cortés constituantes. Dans sa déclaration ministérielle M. Azana confirme que le gouvernement veut faire ratifier le plus rapidement possible le budget, le statut catalan, etc.

Le gouvernement, ajouta M. Azana, mettra à profit les prochaines vacances parlementaires pour préparer le budget et en poursuivant une politique libérale dans l'esprit même de la constitution. Le gouvernement saura sauvegarder les droits de la République contre les extrémistes de droite et de gauche.

M. PIERRE LAVAL A PARLÉ HIER AUX COMMERÇANTS DÉTAILLANTS

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Il a montré que la situation s'améliorait et que la confiance et l'espoir devaient renaître

On publie le texte du discours prononcé par M. Pierre Laval, au déjeuner offert par la Fédération des Commerçants détaillants, que préside M. Georges Maus.

L'ENVAHISSEMENT DU MARCHÉ PAR LES PRODUITS ÉTRANGERS

Le président du Conseil a dit notamment : « La sécurité même de notre pays, la qualité de son crédit ont favorisé l'afflux des importations étrangères et ont menacé l'équilibre de notre marché intérieur. Par ses capacités d'achat, par sa solvabilité, par sa monnaie, la France est apparue à tous les pays en difficulté comme le meilleur débiteur, comme celui qui était préférable de se constituer des avoirs et c'est ainsi que la crise mondiale s'est traduite dans les premiers mois de 1931, par un véritable envahissement du marché français par les produits étrangers.

Rien n'était plus périlleux pour notre économie nationale que ces importations massives, partiellement faites à vil prix, qui menaçaient les sources mêmes de notre production et qui pouvaient provoquer ce qui est, pour un pays, le pire des maux : le chômage.

Pour défendre notre marché intérieur, nous avons dû inaugurer une politique nouvelle.

LA MÉTHODE DES CONTINGENTS

Les droits de douane, à l'heure actuelle ne constituent plus une barrière suffisante, risquent même, par la hausse des prix sur le marché intérieur, d'accroître les effets de la crise, pour arrêter le flot des importations étrangères, nous avons adopté la méthode des contingents, méthode qui consistant un contrôle méthodique et rationnel des importations, fait à chaque pays sa part équitable sur notre marché.

Cette méthode, hélas ! le mal dans sa racine même, à savoir, la surproduction intensive et déréglée, en obligeant tous les pays à organiser et à réglementer leur production pour l'adapter aux possibilités de la consommation.

RÉSULTATS FAVORABLES

Ces mesures ont soulevé dans les pays étrangers des protestations. Elles ont pour la France des mesures nécessaires mais exceptionnelles, indispensables pour lui permettre de traverser les épreuves actuelles.

Les résultats de cette politique se manifestent déjà favorablement. On constate, en effet, que depuis la mise en application de la loi de contingents, les importations étrangères sont en régression, alors qu'au contraire, nos exportations à l'étranger se sont sensiblement relevées.

C'est ainsi que pour le mois d'octobre, les produits et marchandises importés de l'étranger sont en diminution de plus de 217 millions et demi de francs. Au cours du mois de septembre, les exportations s'élevaient relevées de 118 millions et demi de francs.

Le déficit de notre balance commerciale s'est trouvé réduit pour le mois d'octobre à 594 millions, alors qu'il avait été de 916 millions en septembre, 874 millions en août, 1.231 millions en juillet, et 1.401 millions en juin.

Par rapport au mois de septembre, l'amélioration de la balance commerciale est de 317 millions, soit 35 % ; elle atteint 50 % par rapport juillet et 57 % par rapport à juin 1931.

CONFIANCE ET ESPOIR

En terminant, M. Pierre Laval a déclaré : « J'ai tenu à vous apporter ces indications moins pour justifier l'action du gouvernement, que pour vous fournir des éléments nouveaux de confiance et d'espoir ».

La Cage d'Acier

Lire en deuxième page notre sensationnel roman d'amour et d'aventures : LA CAGE D'ACIER par Maurice LANDAY

LE DÉSARMEMENT

L'Angleterre donnerait un bon exemple

Le gouvernement britannique envisage la suspension de tout le programme naval anglais pour l'année 1932. À l'exclusion des sous-marins. Toute cette grave question va être étudiée par un sous-comité ministériel et si une telle mesure était prise, elle ne serait que provisoire et dépendrait des résultats obtenus par la conférence du désarmement.

On a le ferme espoir que cette mesure constituerait, pour la conférence du désarmement, un exemple, et donnerait de l'autorité à la délégation britannique pour inciter vivement les autres puissances européennes à réduire leurs armements de terre et de mer.

En son de succès de la conférence pourrait devenir définitive. Les restrictions des constructions porteraient sur les effectifs suivants : trois croiseurs cuirassés, un croiseur de poche, huit destroyers, quatre sloops, une canonnière et deux navires auxiliaires.

L'Amérique à la conférence

Le sénateur Swenson, représentant de l'Amérique, a été désigné pour faire partie de la délégation américaine à la conférence mondiale du désarmement qui doit se réunir à Genève.

M. CHURCHILL VA MIEUX

Le bulletin de santé publié à New-York, hier matin, annonce que M. Churchill a passé une bonne nuit et que la pleurésie dont il est atteint a été enravée.

LES LAUREATS DE LA FONDATION COGNACQ-JAY DANS LA REGION

Nous avons donné hier une première liste de familles nombreuses de notre région, lauréats de la Fondation Cognacq-Jay. Outre de ces familles ont reçu chacune un prix de 30.000 francs. Ce sont : les époux Hennecart-Bernier, de COUSLORE, et leurs 16 enfants ; les époux Bertiau-Waquet, d'AVION, et leurs 11 enfants ; les époux Hache-Couthier, de ROUBAIX, et leurs 10 enfants ; et les époux Dubocage-Lécuyer, de FOND-DODU (Aisne), et leurs 12 enfants.

Nous avons rendu visite hier à ces braves gens, à qui la fortune vient de sourire. Nous les avons trouvés encore sous le coup de l'émotion, bien compréhensible, que leur a causé cette bonne nouvelle.

La famille Hennecart-Bernier, de Cousoire



LA FAMILLE HENNECART-BERNIER DE COUSLORE

Un prix de 25.000 francs a mis le compte aux vœux des époux Hennecart-Bernier, de Cousoire.

L'homme, Fernand Hennecart, âgé d'une famille de 14 enfants, est né à Cousoire le 19 mars 1892. En 1911, il épousa une jeune couturière, Marie Bernier, née le 24 mars 1892.

Nous avons déjà parlé de ce ménage de braves et honnêtes ouvriers. Leur union fut particulièrement féconde, mais ils surent cultiver les vertus familiales et malgré de lourdes charges, élever dignement leurs enfants, cherchant sans cesse par le travail une amélioration à leur sort.

Aujourd'hui, dans la claire maisonnette juchée sur la colline de Cousoire, il y a seize enfants resplendissants de santé. L'aîné, Simone, vient de se marier à 21 ans, suivant l'exemple du père, deux garçons vont chaque jour à l'école, un autre enfant vient de naître, tous les plus chers espoirs sont faits. L'argent qui leur échoit sera, on peut en être assuré, bien employé.

Les vertus du ménage Hennecart valent du reste, déjà reconnues il y a cinq ans par un prix de 10.000 francs qui avait apporté une certaine aisance dans la maisonnette.

On avait pu alors adjoindre quelques terres, le peuplier de vaches, cochons, etc., louer des parcelles d'herbages.

Cette fois, c'est le summum du bonheur, tous les plus chers espoirs sont faits. L'argent qui leur échoit sera, on peut en être assuré, bien employé.

La famille Hache-Couthier, de Roubaix



LA FAMILLE HACHE-COUTHIER DE ROUBAIX

Parmi les bénéficiaires des donations de 25.000 francs figure la famille roubaissienne Hache-Couthier, qui n'est pas inconnue de nos lecteurs, puisqu'en août dernier, nous avons annoncé la naissance de leur dixième enfant, et consacré à cette occasion un article à cette belle famille.

M. et Mme Hache sont tous deux originaires de Roubaix, où ils virent le jour, respectivement en 1886 et en 1891. Leur famille se compose de 6 filles et 4 garçons : Francis, Chantal, Ghislaine, Jacqueline, Victor, Jeanne-Marie, Michel, Henri, Antoinette et Monique. Cette dernière est née le 22 août 1931. L'aînée est âgée de 19 ans.

M. Victor Hache, tant par son affabilité que par ses multiples occupations, a su conquérir l'estime de bon nombre de ses concitoyens.

Président de la Société de Secours Mutuels, des Jardins Ouvriers, de la Société des Habitants Ouvriers, membre de la Croix-Rouge française, il a su rendre à tous ces organismes les immenses services qu'on était en droit d'attendre de son activité considérable.

Il convient encore de noter que M. Hache est l'auteur de l'Annuaire des grandes familles de Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Cambrai, etc., ouvrage qui témoigne d'une rare documentation et qui est en soi un magnifique éloge de la belle famille française.

On voit que M. Hache possède de nombreux titres à la reconnaissance et que par ses multiples occupations, a

La famille Bertiau-Waquet, d'Avion



LES ÉPOUX BERTIAU-WAQUET ET LEURS ONZE ENFANTS

LA TUNISIE RAVAGÉE PAR UN CYCLONE



On voit qu'un véritable cataclysme s'est abattu durement sur TUNISIE et la région avoisinante de nombreuses victimes et des dégâts considérables, et isolant la ville de toutes communications avec l'extérieur. « Surtout du côté de BIZERTE où une ligne volante a été installée, permettant la liaison aérienne avec la France. De nombreuses maisons s'élevèrent d'un coup de vent pour supporter un déluge. Il semble que la Tunisie n'ait jamais connu une tempête d'une violence aussi extrême. La situation est particulièrement pénible pour 10.000 naufragés. Nos photos montrent : en haut : Une avenue de TUNISIE ravagée par le cyclone ; en bas : Un aspect de la ville détruite par l'inondation. (W. W. P. R.)